

Rodolphe avec un enthousiasme qu'il ne put dissimuler.

— Parfait ! dit Varina Rosato ; et je dois supposer que nous autres qui ne possédons pas de tels attraits, nous devons être classées parmi les anges de ténèbres ! Je suis curieuse de voir cette merveille.

— En ce cas, ma chère, votre curiosité sera satisfaite, car demain nous irons faire une visite à madame de Beauchamp, dit la mère qui avait repris son air habituel de nonchalance.

— Et quel est le nom de cette jeune personne ? demanda Henri Delagrave en se tournant du côté du capitaine Dauville. Il fit cette question moins parce qu'il s'intéressait à la réponse que pour dire quelque chose.

— Emma Keradeuc, répondit le capitaine ; et quoique pour ma part, j'adore les brunettes. — et ici il jeta un regard sur Varina, — je dois avouer que cette jeune fille est une ravissante créature.

Varina froissa la fleur qu'elle tenait à la main et la jeta sur la table.

— Connaissez-vous, dans le voisinage, une famille de ce nom ? demanda-elle en s'adressant à Henri Delagrave.

— Non, répondit celui-ci.

— Cela ne m'étonne pas, reprit la fière jeune fille, car ce nom a un son terriblement plébéen.

— Cette jeune demoiselle, dit Rodolphe Mortagne, est une protégée de madame de Moidrey, qui aujourd'hui est veuve. Vous devez vous rappeler, Henri, que de Moidrey était une de vos vieilles connaissances.

Cela fut dit du ton le plus simple et le plus calme du monde ; mais le coup portait droit.

Delagrave eut peine à dissimuler son embarras, et ses joues devinrent encore plus pâles que d'habitude.

Il baissa légèrement la tête, mais ne répondit pas.

— A propos, cria le capitaine Dauville charmé de pouvoir prendre un plus agréable sujet de conversation, quelle diable de superstition ont donc les paysans par ici ? Je suis fâché de vous dire, mon cher Henri, que votre intendant est plus fou encore que les autres.

— Vraiment !

— Ne s'est-il pas avisé l'autre soir, de me faire faire un détour de plus d'une lieue plutôt que de passer comme je l'ai appris plus tard, dans un endroit appelé le Ravin maudit !

— Et l'imbecile vous a-t-il donné une raison pour expliquer sa folie ? demanda d'un ton brusque Henri Delagrave.

— Il m'a raconté je ne sais quelle histoire à propos de sons étranges qu'on avait entendus sortir des chênes qui bordent le ravin, il y a environ seize ou dix-sept ans.

— Des sons ? et qui est-ce qui les a entendus ?

— Lui, comme il revenait au château. Il affirma qu'il entendit une sorte de gémissement plusieurs fois répété, et qui paraissait provenir du centre de l'un des arbres. Il ne s'arrêta point pour en chercher la cause ; mais il s'enfuit comme s'il avait laissé le diable derrière lui, et il est encore persuadé que ce n'était pas autre chose.

Le visage de Henri Delagrave, qui heureusement était dans l'ombre de la lumière, avait cessé d'être pâle, il était livide.

— Votre intendant et ses amis peuvent dormir en paix, dit Mortagne, car le régisseur de la forêt m'a dit, mon cher Henri, que les chênes du Ravin maudit sont marqués pour être abattus, et que, pas plus tard que demain, ils tomberont sous la cognée.

Un cri étouffé mais irrésistible s'échappa de la poitrine de Henri Delagrave.

Ces misérables ont donc la prétention de donner des ordres, ici ? dit-il. Je voudrais bien voir qu'ils osassent toucher à une seule feuille de ces arbres sans ma permission ! Avant qu'on abatte une branche des chênes du Ravin, j'y ferais plutôt prendre tous les vallets de ma maison !

Il s'arrêta soudain, comme honteux de sa violence.

Puis il ajouta avec une gaieté forcée :

C'est que, voyez-vous, je suis attaché à ces vieux arbres, et le temps se chargera assez tôt de les faire tomber.

Après cette observation, Henri Delagrave devint encore plus sombre et plus taciturne qu'à l'ordinaire.

Un nuage s'était appesanti sur la compagnie, qui se sépara bientôt.

Rodolphe Mortagne prit le chemin qui conduisait à une tour en ruines que lui avaient léguée ses ancêtres, et d'où il tirait son nom.

Le capitaine Dauville, lui, retournait à Beauchamp où il était venu, comme ami, passer quelques jours.

— Y a-t-il longtemps que vous connaissez les Delagrave ? demanda le capitaine à Rodolphe, pendant que tous deux traversaient le parc de Moidrey.

— Il y a vingt ans que j'ai vu Henri Delagrave pour la première fois.

— Il a grandement changé depuis ce temps-là, n'est-ce pas ?

— Hum ! pas beaucoup, à l'extérieur, du moins, répondit Mortagne.

— Et la famille de sa femme, reprit le capitaine, en savez-vous quelque chose ?

— Plus encore que Delagrave lui-même. Je connaissais la comtesse Rosato avant son mariage.

### III

Comment et pourquoi maître Mouton croit le moment venu pour mettre ses connaissances à profit.

Il était tard, et cependant Henri Delagrave envoya dire au régisseur de son domaine de se rendre immédiatement auprès de lui.

Il l'attendit même longtemps avant de se retirer dans sa chambre à coucher.

Lorsque le régisseur arriva tout inquiet de ce qu'on pouvait avoir à lui dire à une heure aussi avancée de la nuit, il lui défendit sous peine de perdre aussitôt sa place, de toucher aux vieux chênes du Ravin maudit.

Le régisseur qui n'avait aucune raison pour aller à l'encontre des ordres de son maître, s'excusa s'il avait outrepassé son devoir, et promit qu'à l'avenir il ne toucherait pas un arbre du bois sans son autorisation préalable.

Nous devons ajouter toutefois qu'à part de lui, il se dit qu'il était étrange que Delagrave prit tant de souci de quelques vieux chênes.

De retour chez lui, il raconta à sa femme la cause pour laquelle on l'avait si désobligeamment dérangé.

LOUIS BAILLEUL.

(A continuer.)



## AVIS

UN Ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, en date du 4 Février 1870, publié dans la Gazette du Canada du 12 du même mois, autorise le prélèvement de certains péages sur tout vaisseau s'arrêtant à aucun des quais ci-après nommés, et sur tous effets et marchandises qui seront déposés sur ces quais ou qui en seront enlevés, savoir : A Rimouski, Rivière-du-Loup, Rivière-Ouelle, Malbaie, Eboulements, l'Islet, et Berthier.

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Ottawa, 11 Mars, 1870.

AVOINE DE NORVEGE A VENDRE. — Le sousigné offre on vente cent minots de cette avoine récoltés à Sué. — Prix : le minot, \$5 ; 1/2 minot, \$3 ; 1/4 de minot, \$2.

20 janvier 1869.

FIRMIN H. PROULX,

Editeur de la Gazette des Campagnes,  
Ste. Anne de la Pocatière.